

**Bourses individuelles de perfectionnement
Cours en anglais ou en français, langue seconde
Stages en anglais, langue seconde, au Québec**

**DOCUMENT D'INFORMATION
ÉTÉ 2004 ET ANNÉE SCOLAIRE 2004-2005**

1. DESTINATAIRES

Les cours en anglais ou en français, langue seconde et le stage d'immersion en anglais, langue seconde, qui font l'objet d'une bourse individuelle subventionnée par le ministère du Patrimoine canadien conformément à l'Entente Canada-Québec sur le bilinguisme en éducation, sont destinés aux enseignantes et aux enseignants d'anglais ou de français, langue seconde, du primaire ou du secondaire.

2. STAGES D'IMMERSION AU QUÉBEC

L'objectif des stages est de maintenir et d'améliorer, votre capacité de comprendre et de parler une langue seconde. Au terme du stage, l'université devra vous remettre une attestation d'études. Plusieurs universités québécoises offrent des programmes pendant la période estivale. Il suffit de visiter le site Internet de chaque [université](#) et de choisir le stage qui correspond à vos besoins. La durée des stages varie de 90 à 225 heures.

3. COURS SANS UNITÉS

Les cours sans unités ont pour objet d'améliorer, chez les participantes et les participants, la capacité de comprendre et de parler une langue seconde. Bien que la bourse de perfectionnement soit individuelle, il est possible de l'utiliser pour engager une animatrice ou un animateur qui donnera des cours de conversation en langue seconde à une ou à plusieurs personnes. L'animatrice ou l'animateur peut être une professeure ou un professeur, une formatrice ou un formateur d'une école de langue, une enseignante ou un enseignant d'une commission scolaire.

4. COURS À UNITÉS

Les cours à unités conduisent à l'obtention d'un certificat ou d'un baccalauréat en enseignement de la langue seconde.

La majorité des universités offrent de tels programmes. Un maximum de 6 unités par trimestre est autorisé.

5. PERSONNEL ADMISSIBLE

Sont admissibles les enseignantes et les enseignants d'anglais ou de français, langue seconde :

- du primaire ou du secondaire;

- titulaires d'une autorisation d'enseigner;
- qui enseigneront l'anglais ou le français, langue seconde, durant l'année scolaire 2004-2005;

et dans le cas de l'anglais langue seconde :

- qui ont une connaissance de base de la langue seconde;
- qui ont **besoin d'améliorer** leur connaissance de la langue seconde, et surtout leur **capacité de s'exprimer oralement dans cette langue**.

6. SÉLECTION

Le ministère de l'Éducation sélectionnera les candidates et les candidats en tenant compte :

- de leur dossier actuel et antérieur, s'il y a lieu;
- de la recommandation de leur commission scolaire (signature du formulaire par la direction de l'école ou par la direction de la commission scolaire);
- de leur participation à des stages antérieurs (la préférence sera accordée aux nouvelles et aux nouveaux stagiaires);
- de leur engagement à remplir un bref formulaire d'évaluation du stage ou du cours suivi fourni par le Ministère.

7. BOURSE

Les candidates et les candidats acceptés recevront du ministère de l'Éducation, sur présentation de l'évaluation de leur cours et d'une attestation d'études ou d'un relevé de notes officiel, une bourse correspondant au nombre d'heures d'études ou d'unités complétés avec succès. La bourse doit être réclamée à l'intérieur d'un délai maximal de deux mois après la tenue de l'activité.

8. MONTANT DE LA BOURSE

Une indemnité sera versée pour chaque heure de participation à un cours, selon le tableau suivant :

Stage d'été	Cours avec unités	Cours sans unités
90 heures = 800 \$	45 heures = 3 unités = 400 \$	45 heures = 400 \$
120 heures = 1065 \$	90 heures = 6 unités = 800 \$	60 heures = 535 \$
225 heures = 2 000 \$		75 heures = 665 \$
		90 heures = 800 \$

En ce qui concerne les cours, il est possible de recevoir une indemnité maximale de 800 \$ par trimestre alors que le maximum fixé pour la participation à un stage est de 2 000 \$.

Une indemnité supplémentaire de 70 \$ par tranche d'étude de 15 heures (une unité) est versée, jusqu'à

concurrence de 420 \$, à toute personne dont le lieu d'études est situé à 80 kilomètres ou plus de son lieu de travail (aller seulement).

9. INSCRIPTION

Les candidates et les candidats devront faire parvenir le [formulaire](#) dûment rempli à l'adresse suivante :

Responsable de la formation continue en langues secondes
Direction de la formation et de la titularisation du personnel scolaire
Ministère de l'Éducation
1035, rue De La Chevrotière, 28^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5

**COURS EN ANGLAIS OU EN FRANÇAIS, LANGUE SECONDE
STAGES EN ANGLAIS, LANGUE SECONDE, AU QUÉBEC**

FORMULAIRE DE DEMANDE DE BOURSE INDIVIDUELLE

Nom	Prénom	N° d'assurance sociale		
Adresse				
Ville	Code postal	Téléphone	Année Date de	Mois naissance
Adresse électronique		Télécopieur		

Commission scolaire où vous enseignez _____

École où vous enseignez _____ Téléphone _____

Matière enseignée Anglais, langue seconde Pourcentage d'une tâche à temps plein _____

Français, langue seconde Pourcentage d'une tâche à temps plein _____

Titulaire Spécialiste Cycle ou classe _____

Autre matière enseignée, s'il y a lieu, et pourcentage de la tâche _____

Nombre d'années d'expérience dans l'enseignement d'une langue seconde _____

Langue maternelle Français Anglais Autre

Évaluation personnelle de la connaissance de la langue seconde (1=excellent; 2=très bien; 3=bien; 4=faible; 5=très faible)

Compréhension écrite Compréhension orale Expression écrite Expression orale

Cours d'anglais ou de français, langue seconde ou stage en anglais, langue seconde faisant l'objet de la présente demande de bourse

Nom de l'établissement qui offre le cours ou le stage _____

Ville où se tiendra le cours ou le stage _____

Nom du programme _____

Trimestre été automne hiver

Le cours ou le stage débutera le _____ 200 ____ et se terminera le _____ 200 ____

N° _____ Titre _____ Nombre d'heures de cours _____ Nombre d'unités _____

N° _____ Titre _____ Nombre d'heures de cours _____ Nombre d'unités _____

Dans le cas d'un cours de conversation, précisez qui est l'animateur ou l'animatrice

Nom de la personne _____ Employeur _____

Réservé à la direction de l'école

Je confirme que la personne ci-dessus mentionnée animera _____ heures de cours de conversation anglaise à l'école _____

Date _____

Signature du directeur ou de la directrice de l'école

Je confirme que les renseignements fournis sont exacts et je m'engage à compléter le formulaire d'évaluation du stage ou du cours suivi fourni par le Ministère

Date _____

Signature de l'enseignant ou de l'enseignante

Je confirme que les renseignements fournis sont exacts

Date _____

Signature de la direction de l'école ou de la commission scolaire

ÉVALUATION DU COURS OU DU STAGE

Votre nom _____ Nom de votre commission scolaire _____

Nom de l'établissement qui offrait le perfectionnement: _____

Nom du programme ou du cours _____ Nombre d'heures _____

1- Le perfectionnement a-t-il répondu à vos besoins (pertinence, organisation, niveau de langue, activités, etc.)?

2- Quels sont les éléments du perfectionnement qui sont transférables dans votre enseignement?

3- Recommanderiez-vous ce perfectionnement à un collègue ou à une collègue de travail?

4- Autres commentaires, s'il y a lieu.
